

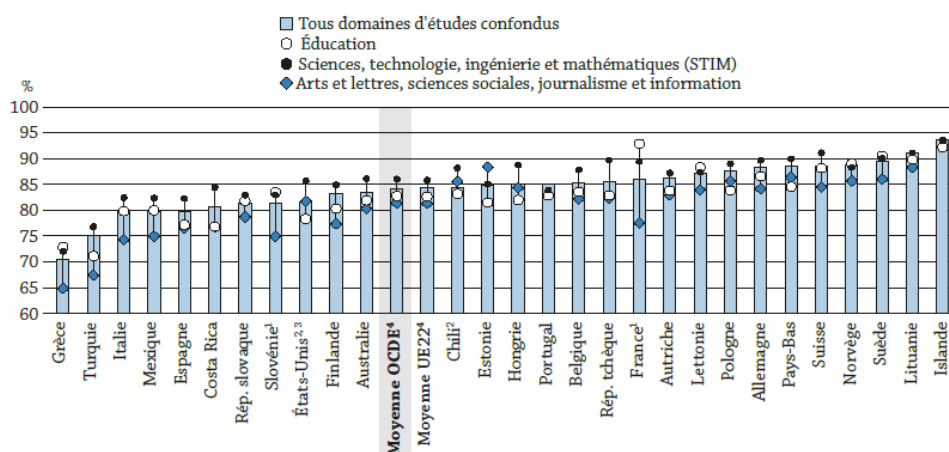
REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2017

Source d'informations précises et pertinentes, *Regards sur l'éducation* : Les indicateurs de l'OCDE fait figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation dans les 35 pays membres de l'OCDE, ainsi que dans un certain nombre de pays partenaires.

France

- Parmi les jeunes diplômés dans le secteur des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), 89 % occupent un emploi contre 77 % des diplômés dans les secteurs des lettres et arts, et des sciences sociales, journalisme et information.
- Les dépenses annuelles des établissements d'enseignement pour un élève de primaire¹ est 15 % inférieur à celui des pays de l'OCDE alors que celui d'un élève de lycée est 37 % supérieur.
- Dans les établissements français, 10 % des étudiants sont en mobilité internationale alors que seulement 4 % des étudiants français partent étudier à l'étranger.
- Avec 44 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans, la France se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE et de celle des pays européens.
- La France accueille un grand nombre de jeunes enfants à l'école maternelle (presque tous les enfants de 3 ans y sont inscrits) et les dépenses au titre des écoles maternelles en pourcentage du PIB sont de 0,8 %, au-dessus de la moyenne de l'OCDE.
- Le taux de réussite dans les filières professionnelles (équivalent du baccalauréat professionnel et du CAP/BEP) a fortement progressé en France et l'investissement dans ces filières est plus important que celui dans les filières générales. Néanmoins, le taux d'emploi des jeunes ayant suivi une filière professionnelle n'est pas aussi élevé que dans d'autres pays.
- Les enfants en primaire ont 162 jours d'école par an, soit le chiffre le plus bas de tous les pays de l'OCDE. Par contre, ils ont davantage d'heures de cours : 864 heures contre 800 heures en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Figure 1. Taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans, selon le domaine d'études (2016)



Remarque : La catégorie « Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques » (STIM) inclut les domaines d'études suivants de la classification CITE-F 2013 : sciences naturelles, mathématiques et statistiques ; technologies de l'information et de la communication ; et ingénierie, industries de transformation et construction.

1. Le groupe d'âge se rapporte aux adultes âgés de 25 à 34 ans.

2. Année de référence : 2015.

3. Les données se rapportent au domaine d'études choisi en licence, même pour les adultes titulaires d'autres diplômes de l'enseignement tertiaire.

4. Les moyennes OCDE et UE22 excluent la France et la Slovaquie.

Les pays sont classés par ordre croissant, tous domaines d'études confondus.

Source : OCDE (2017), tableau A5.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933557242>

¹ Le terme primaire correspond ici à l'école élémentaire, c'est-à-dire du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

Comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le secteur des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques attire moins d'étudiants en France (25 % des diplômés du supérieur) malgré des perspectives d'emploi plus élevées dans ces filières

- À l'instar de l'ensemble des pays de l'OCDE, les étudiants du supérieur obtiennent le plus souvent un diplôme dans le domaine du commerce, administration et droit mais dans une plus forte proportion en France (34 % contre 24 % en moyenne dans l'OCDE). Les domaines de la santé et de la protection sociale concernent 16 % des diplômés en France, taux comparable à la moyenne OCDE mais très inférieur à la Belgique (27 %) ou certains pays nordiques comme le Danemark (22 %), la Norvège (20 %) ou la Suède (22 %). Par contre, il est deux fois plus important que celui de l'Allemagne (7 %).
- De nombreux pays de l'OCDE se sont fixé des objectifs pour augmenter le nombre de diplômés dans le secteur des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) afin de répondre à la demande grandissante de qualification dans ce domaine. Quel que soit le niveau de formation (diplôme supérieur de cycle court, licence, master ou doctorat), la part des diplômés en France dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) est faible (entre 2 % et 6 %) et légèrement inférieure à celle de l'OCDE. Si la part des diplômés en sciences naturelles, mathématiques et statistiques est de l'ordre de 6 % à 7 % en France et en moyenne dans l'OCDE, ils représentent plus de 4 diplômés sur 10 en doctorat en France (24 % dans l'OCDE). Le taux des diplômés d'ingénierie, industries de transformation et construction est équivalent à la moyenne des pays de l'OCDE, soit 15 %, mais nettement inférieur à celui de l'Allemagne (22 %), du Portugal (21 %) ou de l'Autriche (20 %).
- Les filières STIM sont relativement bien notées sur le marché du travail. En France, le taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans ayant un diplôme dans le domaine des STIM est important, à 89 %. C'est néanmoins dans le domaine de l'éducation et de la santé que les taux d'emploi sont les plus élevés, respectivement à 93 % et 91 %. Le taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans ayant suivi des études de lettres et arts, et de sciences sociales, journalisme et information n'est par contre que de 77 %.

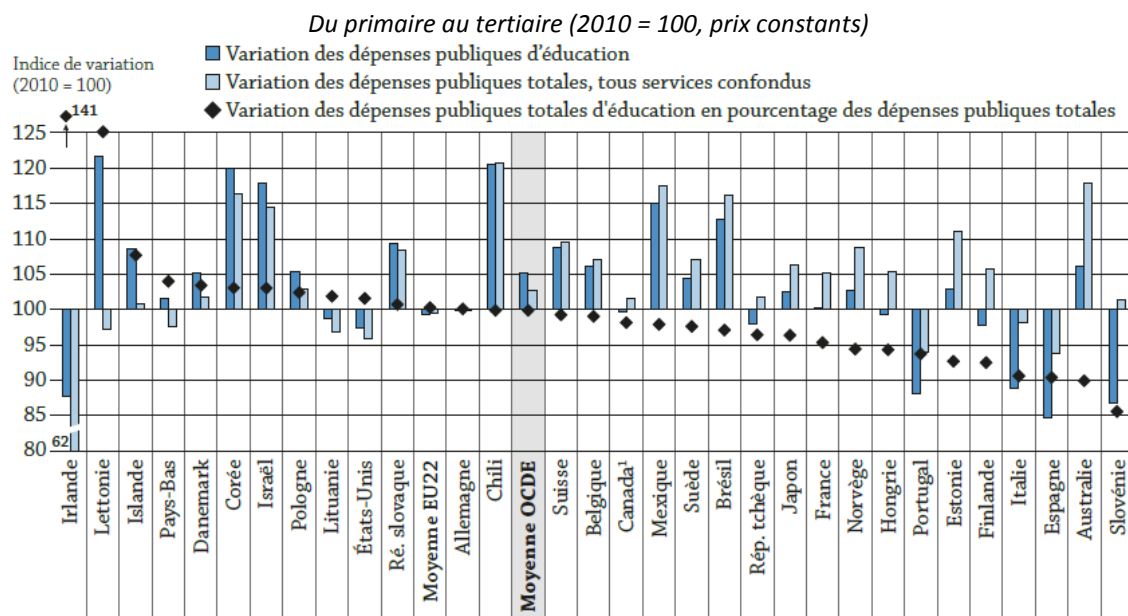
L'investissement de la France dans l'éducation est important, avec 5,3 % de son PIB, mais les déséquilibres entre les niveaux d'éducation sont élevés

- En 2014, la part du PIB consacrée aux dépenses publiques au titre des établissements d'éducation (pour tous les niveaux de la CITE excepté le préprimaire) est en France au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (4,8 % contre 4,4 %); en revanche, les dépenses privées représentent une part du PIB moins importante que la moyenne (0,5 % contre 0,8 %). Au total (dépenses publiques et privées confondues), la part des dépenses d'éducation dans le PIB se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- En 2014, après un léger recul, la France retrouve le niveau de dépense publique d'éducation de 2010, y compris les transferts aux ménages (bourses d'études, par exemple). Néanmoins, la dépense publique d'éducation a moins augmenté que les dépenses publiques totales sur la même période (+ 5 %).
- La part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire était de 9 % en 2014, équivalente à celle de la moyenne des pays de l'OCDE. Au niveau de l'enseignement supérieur, cette part est beaucoup plus élevée (21 %), mais reste néanmoins inférieure à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE (30 %). Les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement supérieur ont augmenté de 23 % entre 2010 et 2014, soit une hausse quatre fois plus importante que celle au titre des établissements primaires et secondaires. Il s'agit de la sixième progression la plus importante après l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Espagne et la Suède.
- Par rapport aux autres pays de l'OCDE, les dépenses annuelles par élève à chaque niveau d'enseignement en France sont très différents : elles sont plutôt faibles au niveau primaire (7 400 USD contre 8 700 USD), équivalentes à la moyenne au niveau du collège (10 300 USD contre 10 200 USD) et très élevées au niveau du lycée (13 900 USD contre 10 100 USD). Au niveau de l'enseignement supérieur, les dépenses annuelles par élève s'établissent à 16 400 USD en France, contre 16 100 USD pour la moyenne des pays de l'OCDE. Le niveau des dépenses par étudiant pour la recherche et le développement est similaire à la moyenne des pays de l'OCDE (autour de 1 000 USD). Par contre, les dépenses par étudiant pour les services auxiliaires (1 200 USD) comme les repas, le transport vers les écoles et le logement des étudiants sont deux fois plus élevées que la moyenne des pays de l'OCDE (600 USD).
- Les sources publiques de financement sont davantage centralisées en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE ou des 22 pays de l'Union européenne qui sont membres de l'OCDE (UE22). En effet, la part du financement public initial provenant de l'exécutif central dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est de 72 %, contre 55 % pour l'OCDE et 60 % pour l'UE22. La part de ce financement

provenant des exécutifs locaux s'établit quant à elle à 11 % en France, contre 24 % pour l'OCDE et 22 % pour l'UE22. Le reste correspond à la part des exécutifs régionaux.

- Plus des quatre cinquièmes des dépenses courantes des établissements d'éducation publics français (entre 80 % et 81 % entre le primaire et le lycée) sont destinées aux salaires des enseignants et des autres personnels. Ceci est en ligne avec la moyenne des pays de l'OCDE (77-78 %). Par contre, la part de la rémunération de tous les personnels dans l'enseignement supérieur (81 % en France) est 14 points de pourcentage au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. En ligne avec d'autres pays OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent 92 % des dépenses totales des établissements d'éducation français et les 8 % restant sont consacrés aux dépenses en capital (construction, rénovation et réparation des bâtiments ainsi que les dépenses liées aux équipements)

Figure 2. Variation des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales entre 2010 et 2014



1. Inclut l'enseignement préprimaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation des dépenses publiques totales d'éducation, du primaire au tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017), tableau B4.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933557964>

La France investit toujours autant dans l'éducation de la petite enfance et quasiment 100 % des enfants de 3 ans sont scolarisés en école maternelle

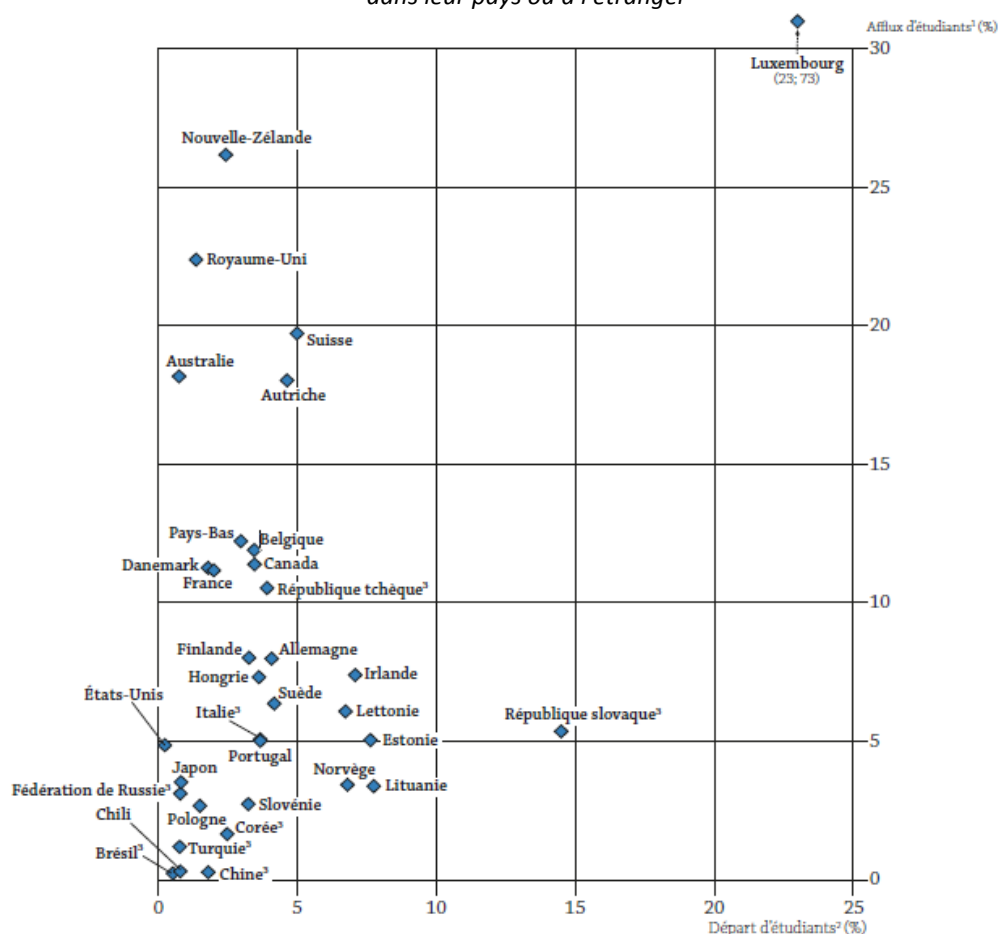
- La France est l'un des quelques pays (avec la Belgique, l'Espagne, l'Islande, Israël, la Norvège et le Royaume-Uni) où la scolarisation à l'âge de 3 ans est généralisée (au moins 95 % des enfants de 3 ans sont inscrits dans des programmes préprimaires dans ces pays). Il convient de noter que, contrairement à certains pays, la France ne propose de programmes d'éducation qu'au sein des écoles maternelles.
- La France consent un budget important à l'éducation de jeunes enfants, en attribuant 0.8 % de son PIB aux dépenses au titre des écoles maternelles (contre 0,6 % en moyenne dans les pays de l'OCDE). Il est à noter que ce budget ne tient pas compte des dépenses de la France dans les crèches ou autres instances destinées aux enfants de moins de 3 ans qui s'élèvent à 0.6 % du PIB en 2013.
- La dernière étude du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a montré qu'en France avoir fréquenté une structure de la petite enfance ou de préscolarisation, au moins une année voire deux, permet de se prémunir en partie contre la difficulté scolaire. De plus, le rapport sur *Petite enfance, grands défis* indique que beaucoup de pays disposent aujourd'hui d'un système d'accueil des moins de 6 ans dit « intégré », tant en matière de programmes éducatifs que d'autorité de tutelle où les personnels des différentes structures travaillent ensemble. Cette approche pédagogique commune permet d'adoucir la transition des enfants entre la crèche et l'école et d'avoir une cohérence dans leur parcours scolaire. En France, l'accueil préscolaire (crèche) et l'école sont séparées, distinction également faite par les organes de tutelles, mais il y a une volonté d'intégrer plus tôt les enfants à l'école maternelle, notamment ceux issus de milieux sociaux plus défavorisés.

L'enseignement supérieur en France attire des étudiants étrangers mais relativement peu de jeunes français partent étudier dans d'autres pays

- Dans les établissements français, 10 % des étudiants sont en mobilité internationale contre 6 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Le taux augmente avec le niveau d'éducation et est toujours supérieur à la moyenne de l'OCDE. Cela est particulièrement flagrant au niveau doctorat où 40 % des étudiants sont en mobilité internationale contre un quart dans la moyenne des pays de l'OCDE. Ce taux est comparable à ceux observés en Belgique (42 %), aux États-Unis (38 %) et au Royaume-Uni (43 %).
- Seulement 4 % des étudiants français partent à l'étranger pour poursuivre leurs études alors qu'ils sont 6 % en moyenne dans les pays de l'OCDE et 8 % en moyenne dans les pays Européens. Les étudiants français choisissent d'aller étudier prioritairement dans les pays où les cours peuvent être dispensés en Français : Belgique (20 %), Canada (16 %) et Suisse (10 %). Les autres pays de prédilection sont l'Allemagne (8 %), l'Espagne (8 %) et le Royaume-Uni (13 %).

Figure 3. Circulation des étudiants en mobilité internationale dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire (2015)

Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale scolarisés dans le pays d'accueil et d'étudiants ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger dans les effectifs totaux d'étudiants ressortissants nationaux scolarisés dans leur pays ou à l'étranger



1. Par afflux d'étudiants, on entend le nombre d'étudiants en mobilité internationale dans un pays pour 100 étudiants ressortissants nationaux scolarisés dans ce pays ou à l'étranger dans la zone OCDE (ordonnée).

2. Par départ d'étudiants, on entend le pourcentage d'étudiants ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger (abscisse).

3. Les données se rapportent aux étudiants étrangers, et non en mobilité internationale.

Source : OCDE (2017), tableau C4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933558420>

- L'édition 2017 de *Regards sur l'Éducation* étudie les différentes possibilités d'entrée dans le supérieur (examen d'entrée, processus d'inscription, nombre de candidatures possibles, etc.). En France, l'admission dans les établissements publics ou privés se fait soit par une inscription centralisée (Admission Post-Bac, APB), soit directement auprès des établissements d'enseignement supérieur. Avec 24 choix possibles dans APB, la France donne un large choix à ses étudiants ; ces possibilités sont limitées à 3 au Canada, aux Pays-Bas et en Slovénie et sont sans limite en Grèce ou en Italie. Moins de 10 % des étudiants français doivent passer un examen d'entrée dans l'enseignement supérieur contre plus de 75 % au Chili, en Corée, en Estonie et au Japon. Les facteurs utilisés pour l'entrée dans l'enseignement supérieur sont plutôt les résultats obtenus lors de la scolarité au lycée et les

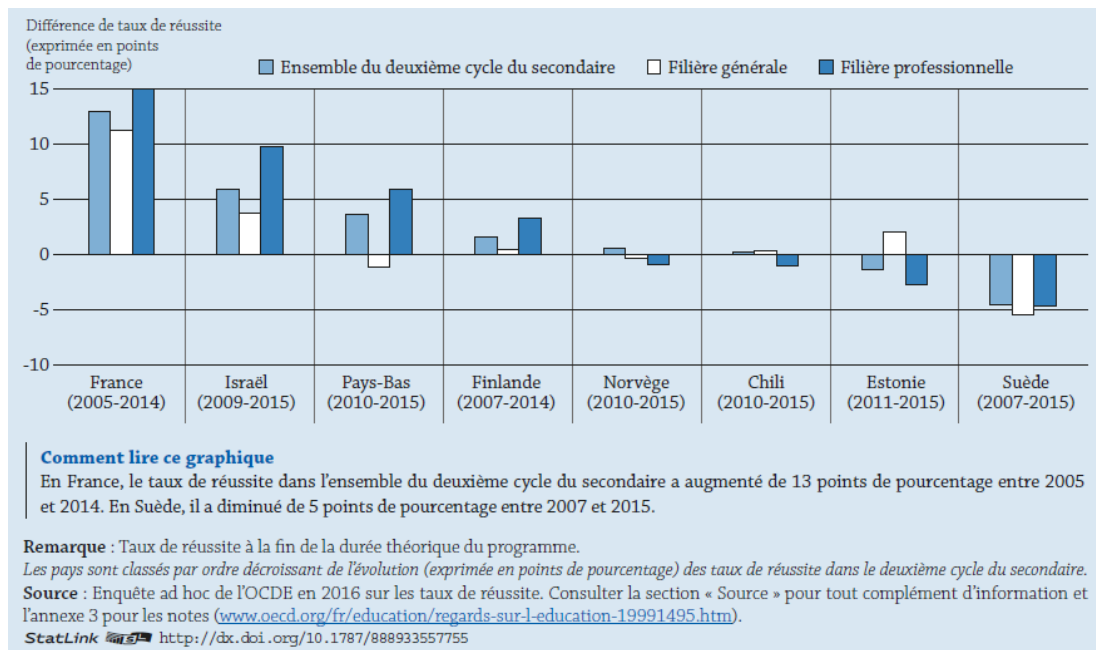
entretiens. Les lettres de motivation peuvent parfois être utilisées dans certains établissements, mais cette pratique est peu courante, tout comme dans les autres pays de l'OCDE.

- En 2016, la France comptait 14 % de diplômés d'un cycle court de l'enseignement supérieur, 10 % d'une licence, 10 % d'un master et moins de 1 % d'un doctorat (0.8 %). Le reste des 25-64 ans avait soit le niveau baccalauréat (43 %), soit un niveau de formation inférieur (22 %). Avec 35 % de sa population diplômée de l'enseignement supérieur, la France se situe au niveau de la moyenne des pays de l'OCDE ou des pays européens. La proportion de diplômés de ce niveau d'enseignement dans la classe d'âge des 25-34 ans se situe par contre au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE et des pays européens (44 %, contre respectivement 43 % et 40 %). La France se distingue par sa part importante de titulaires d'un diplôme de cycle court (15 % des 25-34 ans, soit le double de la moyenne OCDE) et celle plus faible des titulaires d'une licence (12 %, contre 22 % pour la moyenne OCDE).
- Alors que les taux d'emploi sont assez proches de la moyenne de l'OCDE et relativement proches entre les différents diplômes du supérieur (83 % pour les cycles courts contre 90 % pour les titulaires d'un doctorat), l'écart salarial est plus élevé. En France, par comparaison avec les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les titulaires d'un diplôme du cycle court de l'enseignement supérieur ont des revenus salariaux supérieurs de 31 %, et les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, des revenus salariaux supérieurs de 38 % (contre respectivement 22 % et 46 % en moyenne parmi les pays de l'OCDE). Les titulaires d'un master, d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ont, en revanche, un réel avantage salarial sur le marché du travail et gagnent 105 % de plus que les individus diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (98 % en moyenne pour les pays de l'OCDE et 77 % pour l'UE22).
- En France, la part de la population qui déclare souffrir de dépression nerveuse est moindre que dans la moyenne de l'UE22. Ceci est vrai pour chacun des niveaux d'éducation. Par ailleurs, cette part est quasi équivalente pour la population ayant atteint un niveau d'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire et pour celle dotée d'un niveau d'enseignement supérieur.

Le taux d'emploi des jeunes ayant suivi une filière professionnelle est relativement faible par rapport aux autres pays européens malgré un investissement important dans cette filière

- Le taux de jeunes scolarisés en filières professionnelles (équivalent du baccalauréat professionnel et du CAP/BEP) est inférieur à la moyenne des pays européens chez les 15-19 ans (23 % en France, contre 29 % pour l'UE22). Parmi tous les étudiants en filières professionnelles, un quart suivent des formations professionnelles combinant études et emploi, contre 32 % pour l'UE22 et plus de 85 % en Allemagne, Danemark, Hongrie, Lettonie ou Suisse.
- Les chances de réussite du second cycle secondaire dans les délais minimum (3 ans pour un baccalauréat, 2 ans pour un CAP) ont nettement progressé en France entre 2005 et 2014. Le panel 2007 montre que 72 % des jeunes qui ont commencé un second cycle l'ont réussi et ont obtenu un diplôme dans les délais minimum, ce qui situe la France en meilleure position qu'en 2005 où ce taux n'était que de 59 %. Dans l'enseignement secondaire professionnel, les chances de réussite dans les délais minimum ont particulièrement augmenté, passant de 55 % en 2005 à 70 % en 2014.
- Comme beaucoup de pays européens et de pays de l'OCDE, la France dépense davantage pour les jeunes en filière professionnelle (14 800 USD) que pour ceux en filière générale (13 400 USD).
- Malgré cet investissement plus important, les débouchés s'offrant aux jeunes ayant suivi une filière professionnelle sont légèrement plus limités que pour l'ensemble des pays européens : le taux d'emploi des 25-34 ans ayant suivi ce type de filière est ainsi de 74 % en France, contre 79 % pour l'UE22 (et, par exemple, de 86 % en Allemagne, 81 % en Belgique ou 85 % au Royaume-Uni). De plus, même si la voie de l'apprentissage semble bénéfique à l'emploi des jeunes, avec un taux d'emploi des 25-34 ans de 81 %, par rapport à la filière d'enseignement professionnelle sous statut scolaire où le taux d'emploi est de 71 %, ses conséquences sur la suite des carrières sont plus mitigées. En effet, le taux d'emploi des jeunes de 25-34 ans ayant suivi une formation combinant études et emploi chute à 45 % chez les 55-64 ans.

Figure 4: Évolution des taux de réussite dans le deuxième cycle du secondaire, selon la filière d'enseignement



En France, le nombre moyen de jours d'école par an dans l'enseignement primaire est le plus bas de tous pays de l'OCDE pour un nombre d'heures de cours par an plus élevé

- En France, le nombre moyen de jours d'école par an dans l'enseignement primaire sur l'année scolaire 2016-2017 est de 162 jours, soit le plus bas de tous les pays de l'OCDE, et ceci même avant l'instauration des nouveaux rythmes scolaires proposés par le nouveau gouvernement dans les établissements primaires des communes qui le souhaitent à la rentrée 2017 (passage de 4,5 jours à 4 jours d'enseignement par semaine). Par contre, le nombre d'heures de cours par an en primaire est plus élevé que dans la moyenne des pays de l'OCDE (864 contre 800).
- En France, la taille des classes est en moyenne plus importante que dans les pays de l'OCDE, à la fois dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire (23 en primaire et 25 au collège contre respectivement 21 et 23 pour la moyenne des pays de l'OCDE). Toutefois, dans l'enseignement primaire, certains pays ont des classes plus chargées comme le Royaume-Uni avec 26 élèves par classe. Ces différences devraient s'atténuer avec la proposition du nouveau gouvernement de diviser par deux le nombre d'élèves par classe en CP et CE1 dans les zones les plus défavorisées dès la rentrée scolaire 2017.
- La France a des enseignants plus jeunes que les autres pays de l'OCDE en moyenne, notamment dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire : la part des "30-49 ans" y est significativement supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE et celle des "50 ans et plus" significativement inférieure. Dans le second cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants sont plus âgés qu'aux autres niveaux d'enseignement, ce qui rapproche le pays de la moyenne de l'OCDE. Toutefois, il y a un peu moins d'enseignants de moins de 30 ans en France que dans l'OCDE en moyenne, et ce à tous les niveaux d'enseignement ; en outre, leur part dans les effectifs d'enseignants en France a presque diminué de moitié entre 2005 et 2015 (de 13 % à 7 %).
- Le salaire moyen des enseignants en France (après inclusion des primes et autres allocations qui leur sont versées) est inférieur de 9 % à la moyenne des pays de l'OCDE pour l'enseignement primaire ; il est équivalent à la moyenne de l'OCDE pour les enseignants du premier cycle du secondaire et pour ceux en poste au niveau pré-primaire ; il est supérieur de 7 % à la moyenne de l'OCDE pour le deuxième cycle du secondaire. Le schéma est un peu différent pour les jeunes enseignants (25-34 ans) pour lesquels le salaire effectif moyen est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE quel que soit le niveau d'enseignement.
- Le ratio du salaire effectif des enseignants âgés de 25 à 64 ans en poste dans le premier cycle du secondaire avec celui des autres actifs diplômés de l'enseignement supérieur est de 0.92, légèrement au-dessus de la moyenne OCDE (0.88). Par contre, au niveau du primaire, le ratio est beaucoup plus bas, à 0.79 pour une moyenne de 0.85 pour les pays de l'OCDE.

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

*Les pays de l'UE22 sont les pays à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE. Ces 22 pays sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

Référence

OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OECD, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2017-fr>.

Veuillez noter que tous les tableaux, graphiques et indicateurs de *Regards sur l'éducation 2017* peuvent être consultés en ligne sur www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm.

Les mises à jour des données sont disponibles en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr> et en suivant les liens **StatLinks**  que vous trouverez en dessous des tableaux et graphiques de la publication.

Découvrez, comparez et visualisez plus de données et d'analyses en utilisant :  **EducationGPS**
<http://gpseducation.oecd.org/CountryProfile?primaryCountry=FRA&threshold=10&topic=EO>

Pour toute question, contacter : Corinne Heckmann Direction de l'éducation et des compétences corinne.heckmann@oecd.org	Auteure de la note pays : Corinne Heckmann Direction de l'éducation et des compétences corinne.heckmann@oecd.org
--	---

Regards sur l'éducation 2017 : Chiffres clés pour la France

Source	Principaux thèmes dans <i>Regards sur l'éducation</i>	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE22	
Filières d'enseignement							
Tableau A2.1	Diplômés des filières professionnelles du deuxième cycle du secondaire	2015					
		%	% de femmes	%	% de femmes	%	% de femmes
	Commerce, administration et droit	20%	66%	20%	66%	19%	66%
	Ingénierie, industries de transformation et construction	34%	10%	34%	12%	33%	11%
	Santé et protection sociale	19%	91%	12%	82%	12%	82%
	Services	19%	65%	17%	60%	19%	59%
Tableau C3.1	Nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur	2015					
		%	% de femmes	%	% de femmes	%	% de femmes
	Éducation	**	**	9%	78%	9%	79%
	Commerce, administration et droit	**	**	23%	54%	23%	57%
	Ingénierie, industries de transformation et construction	**	**	16%	24%	15%	25%
Tableau C4.2.	Effectifs dans l'enseignement supérieur, selon le statut au regard de la mobilité	2015					
		Étudiants en mobilité internationale ¹	Étudiants ressortissants nationaux	Étudiants en mobilité internationale ¹	Étudiants ressortissants nationaux	Étudiants en mobilité internationale ¹	Étudiants ressortissants nationaux
	Éducation	2%	4%	3%	8%	3%	8%
	Commerce, administration et droit	30%	29%	27%	23%	26%	22%
	Ingénierie, industries de transformation et construction	15%	13%	17%	12%	17%	15%
Tableau A1.3	Diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 64 ans	2016					
		2%		13%		13%	
	Commerce, administration et droit	32%		23%		21%	
	Ingénierie, industries de transformation et construction	17%		17%		18%	
Tableau A5.3	Taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 64 ans	2016					
		93%		83%		83%	
	Commerce, administration et droit	85%		85%		85%	
	Ingénierie, industries de transformation et construction	92%		87%		86%	
Éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE)							
Tableau C2.1	Taux de scolarisation dans des programmes d'éducation de la petite enfance à l'âge de 3 ans	2015					
	CITE 01 et 02	99%		78%		80%	
Tableau C2.3	Dépenses au titre de l'ensemble des structures d'éducation de la petite enfance	2014					
	En pourcentage du PIB	0.8%		0.8%		0.8%	
	Pourcentage des dépenses publiques totales	93%		82%		85%	
Enseignement et formation professionnels (EFP)							
Tableau C1.3	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire, par filière d'enseignement	2015					
		Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle
	Taux de scolarisation des 15-19 ans	37%	23%	37%	25%	35%	29%
Tableau A2.2	Taux d'obtention d'un diplôme, par filière d'enseignement	2015					
		Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle
	Deuxième cycle du secondaire - Tous âges confondus	55%	73%	54%	44%	50%	49%
Graphique A5.3.	Taux d'emploi selon la filière d'enseignement	2016					
		Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle	Générale	Professionnelle
	25-34 ans dont le plus haut niveau de formation correspond au second cycle du secondaire ou à une formation post-secondaire non supérieure	71%	74%	70%	80%	69%	79%
Enseignement supérieur							
Tableau C4.1.	Pourcentage d'étudiants étrangers ou en mobilité internationale, selon le niveau de l'enseignement supérieur	2015					
		7%		4%		6%	
	Licence ou niveau équivalent	13%		12%		12%	
	Master ou niveau équivalent	40%		26%		22%	
	Tous niveaux de l'enseignement supérieur confondus	10%		6%		8%	
Tableau A1.1	Niveau de formation des adultes âgés de 25 à 64 ans	2016					
		14%		8%		6%	
	Formation supérieure de cycle court	10%		16%		13%	
	Licence ou niveau équivalent	10%		12%		14%	
	Master ou niveau équivalent	1%		1%		1%	
Tableau A5.1	Taux d'emploi des 25-64 ans, selon le niveau de formation supérieure	2016					
		83%		81%		81%	
	Formation supérieure de cycle court	83%		83%		82%	
	Licence ou niveau équivalent	88%		87%		87%	
	Master ou niveau équivalent	90%		91%		91%	
	Tous niveaux de l'enseignement supérieur confondus	85%		84%		84%	
Tableau A6.1	Revenus du travail relatifs des actifs occupés à temps plein toute l'année âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation supérieure (deuxième cycle du secondaire=100)	2015					
		131		122		124	
	Formation supérieure de cycle court	138		146		138	
	Licence ou niveau équivalent	205		198		177	
	Master ou niveau équivalent	154		156		153	
	Tous niveaux de l'enseignement supérieur confondus						

France - Note Pays – Regards sur l'éducation 2017: Les indicateurs de l'OCDE

Source	Principaux thèmes dans <i>Regards sur l'éducation</i>	France		Moyenne OCDE		Moyenne UE22	
Formation pour adultes							
	Participation des 25-64 ans à des activités de formation pour adultes ²	2012		2012 ³		2012	
Tableau C6.1a	Participation à des activités formelles de formation uniquement	3%		4%		n.a.	
	Participation à des activités non-formelles de formation uniquement	31%		39%		n.a.	
	Participation à des activités formelles et non-formelles de formation	2%		7%		n.a.	
	Aucune participation à des activités de formation	64%		50%		n.a.	
Ressources financières investies dans l'éducation							
	Dépenses annuelles par élève/étudiant, selon le niveau d'enseignement (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)	2014					
Tableau B1.1	Primaire	USD 7 396		USD 8 733		USD 8 803	
	Secondaire	USD 11 815		USD 10 106		USD 10 360	
	Supérieur (activités de R-D comprises)	USD 16 422		USD 16 143		USD 16 164	
	Dépenses totales au titre des établissements d'enseignement, du primaire au supérieur	2014					
Tableau B2.1	En pourcentage du PIB	5.3%		5.2%		4.9%	
	Dépenses publiques totales d'éducation, du primaire au supérieur	2014					
Tableau B4.1	En pourcentage des dépenses publiques totales	8.4%		11.3%		9.9%	
Enseignants							
	Salaire effectif des enseignements en poste dans des établissements publics par comparaison avec le salaire des autres diplômés de l'enseignement supérieur travaillant à temps plein toute l'année	2015					
Tableau D3.2a	Enseignants du préprimaire	0.80		0.78		0.79	
	Enseignants du primaire	0.79		0.85		0.86	
	Enseignants du premier cycle du secondaire (filière générale)	0.92		0.88		0.90	
	Enseignants du deuxième cycle du secondaire (filière générale)	1.03		0.94		0.96	
	Salaire statutaire annuel des enseignants en poste dans des établissements publics, sur la base des qualifications typiques, à différentes étapes de leur carrière (en équivalents USD convertis sur la base des PPA)	Salaire en début de carrière	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire en début de carrière	Salaire après 15 ans d'exercice	Salaire en début de carrière	Salaire après 15 ans d'expérience
Tableau D3.1a	Enseignants du préprimaire	USD 28 525	USD 34 956	USD 29 636	USD 39 227	USD 28 726	USD 38 487
	Enseignants du primaire	USD 28 525	USD 34 956	USD 30 838	USD 42 864	USD 30 080	USD 42 049
	Enseignants du premier cycle du secondaire (filière générale)	USD 31 207	USD 37 638	USD 32 202	USD 44 623	USD 31 498	USD 43 989
	Enseignants du deuxième cycle du secondaire (filière générale)	USD 31 499	USD 37 930	USD 33 824	USD 46 631	USD 32 503	USD 46 151
	Organisation du temps de travail des enseignants des établissements publics au cours de l'année	Temps net d'enseignement	Temps de travail statutaire total	Temps net d'enseignement	Temps de travail statutaire	Temps net d'enseignement	Temps de travail statutaire total
Tableau D4.1	Enseignants du préprimaire	900 hours	1607 hours	1001 hours	1608 hours	1034 hours	1564 hours
	Enseignants du primaire	900 hours	1607 hours	794 hours	1611 hours	767 hours	1557 hours
	Enseignants du premier cycle du secondaire (filière générale)	648 hours	1607 hours	712 hours	1634 hours	663 hours	1593 hours
	Enseignants du deuxième cycle du secondaire (filière générale)	648 hours	1607 hours	662 hours	1620 hours	629 hours	1580 hours
	Pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans ou plus	2015					
Tableau D5.1	Primaire	26%		32%		33%	
	Secondaire	36%		40%		42%	
	Pourcentage de femmes parmi les enseignants des établissements publics et privés	2015					
Tableau D5.2	Primaire	82%		83%		86%	
	Secondaire	54%		59%		61%	
	Supérieur	38%		43%		44%	
	Taux d'encadrement (nombre d'élèves/étudiants par enseignant)	2015					
Tableau D2.2	Primaire	19		15		14	
	Secondaire	13		13		12	
	Supérieur	19		16		16	
Équité							
	Mobilité intergénérationnelle ²	2012		2012 ³		2012	
		Aucun des deux parents n'est diplômé du supérieur	Au moins l'un des deux parents est diplômé du supérieur	Aucun des deux parents n'est diplômé du supérieur	Au moins l'un des deux parents est diplômé du supérieur	Aucun des deux parents n'est diplômé du supérieur	Au moins l'un des deux parents est diplômé du supérieur
Tableaux A4.1 and A4.2	Inférieur à l'enseignement supérieur (niveau de formation des adultes âgés de 30 à 44 ans)	69%	23%	69%	31%	n.a.	
	Supérieur de type B (niveau de formation des adultes âgés de 30 à 44 ans)	15%	16%	12%	16%	n.a.	
	Supérieur de type A ou programmes de recherche de haut niveau (niveau de formation des adultes âgés de 30 à 44 ans)	16%	62%	20%	55%	n.a.	
Transition entre les études et la vie active							
	Pourcentage des jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (NEET)	2016					
Tableau C5.1	18-24 ans	20%		15%		15%	
Retombées sociales de l'éducation							
	Pourcentage d'adultes indiquant souffrir de dépression	2014					
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tableau A8.1	Inférieur au deuxième cycle du secondaire	6%	13%	10%	15%	10%	14%
	Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur	4%	8%	6%	10%	6%	10%
	Supérieur	4%	5%	5%	6%	4%	6%

L'année de référence est l'année indiquée ou la dernière année dont les données sont disponibles.

Voir l'annexe 3 pour consulter les notes et plus d'informations sur les données présentées dans ce tableau (www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm).

1. Pour certains pays, les étudiants étrangers sont pris en compte, et non les étudiants en mobilité internationale.

2. Les données se rapportent à la CITE 97, et non à la CITE 2011.

3. La moyenne OCDE inclut certains pays avec des données de 2015.

**Veuillez consulter le tableau source pour plus de détails sur ces données.

Date butoir pour les données : 19 juillet 2017. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne sur : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>.



Extrait de :

Education at a Glance 2017

OECD Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/eag-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « France », dans *Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2017-47-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.